



Nominations professionnels du droit

Nomination de 3 avocats of Counsel chez DELSOL Avocats

Jean-Baptiste Autric, département « *Organisations non lucratives - Entrepreneuriat social* », intervient auprès des structures de l'économie sociale et solidaire. Jean-Baptiste Autric assiste ainsi notamment des associations, fondations et fonds de dotation face à leurs problématiques juridiques et fiscales, particulièrement dans le cadre de la réorganisation de leurs activités ou de leur patrimoine.

Avocat au Barreau de Lyon depuis 2008, Jean-Baptiste Autric est titulaire d'un Master II Droit des Affaires de l'Université Grenoble II (2005) et d'un Certificat de Spécialisation en Droit des Associations et Fondations délivré par le CNB en 2013.

Virginie Delannoy, département « *Droit immobilier* », a développé une expertise dans le domaine des baux, qu'ils soient commerciaux, professionnels, en état futur d'achèvement, ou encore à construction. Elle assiste une clientèle de bailleurs et de preneurs tant en conseil qu'en contentieux. Virginie Delannoy intervient également sur d'autres aspects du droit immobilier (construction, copropriété) et de la vie des entreprises (vente d'immeubles, cession de fonds de commerce et de droit au bail).

Avocat au Barreau de Paris depuis 2005, Virginie Delannoy a rejoint Delsol Avocats en 2015 après avoir collaboré au sein de plusieurs départements immobiliers de cabinets parisiens.

Emmanuel Sadorge, département « *Organisations non lucratives - Entrepreneuriat social* », conseille et défend les intérêts des organisations non lucratives, des coopératives et des entrepreneurs de l'économie sociale et solidaire. Il met en place des montages juridiques et intervient sur des projets innovants de levées de fonds et d' *impact investing* . Co-directeur d'un ouvrage portant sur l'expertise qu'il a développée en matière de fusion, filialisation et mutualisation (« *Restructuration des organisations non lucratives* », Dalloz, Juris Edition, 2018), Emmanuel Sadorge anime régulièrement des formations en matière de fiscalité et de structuration dans l'ESS.

Avocat au Barreau de Paris depuis 2011, Emmanuel Sadorge est titulaire d'un Diplôme Juriste Conseil Entreprise délivré par le DJCE de Strasbourg (2008).

Guillaume Roche, Associé au sein de l'équipe M&A du cabinet Lacourte Raquin Tatar

Guillaume Roche intervient auprès de groupes français et étrangers, d'institutions financières et d'investisseurs institutionnels pour leurs opérations de fusions-acquisitions, publiques ou privées, et de marchés de capitaux. Il a une grande expérience des transactions transfrontalières et conseille régulièrement des sociétés cotées et leurs dirigeants sur des questions de gouvernance. L'arrivée de Guillaume Roche permettra notamment d'élargir le champ d'intervention de l'équipe M&A du cabinet au droit boursier et aux opérations de marchés de capitaux (offres publiques, introduction en bourse, émissions de titres, etc.).

Titulaire d'un Master II Droit des Affaires Panthéon Sorbonne - Paris I, d'un Master I Sciences de Gestion Dauphine - Paris IX et d'un Master (LLM) de la Columbia Law School, Guillaume Roche a débuté sa carrière en 2005 au sein du cabinet Cleary Gottlieb Steen & Hamilton LLP, puis a intégré le cabinet Skadden, Arps, Slate, Meagher & Flom LLP en qualité de European Counsel.